

Protection du patrimoine

Police de fonds distincts Proposition

Fonds distincts
Adhésion à une police

La police n'est offerte que si le plus jeune rentier est âgé d'au moins 80 ans mais de moins de 91 ans. Si vous désirez demander un compte d'épargne libre d'impôt de fonds distincts avec police protection du patrimoine, veuillez utiliser le formulaire d'adhésion F46-10586.

Selon la législation actuelle, les FRV administrés en vertu de la loi sur les pensions du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas admissibles.



Liste de vérification à l'intention du conseiller

Toutes les polices

- Veuillez remplir une proposition distincte pour chaque type de police (une proposition pour une police non enregistrée et une pour une police de type FRR p. ex.).
- Si votre demande concerne un compte d'épargne libre d'impôt de fonds distincts avec protection du patrimoine, utilisez le formulaire d'adhésion (imprimé F46-10586).
- Vous ne pouvez présenter une demande d'adhésion que si le plus jeune rentier a au moins 80 ans, mais pas plus de 90 ans.
- Le propriétaire de police doit être un résident du Canada (aux fins de l'impôt sur le revenu).
- Pour un transfert d'une autre institution – joindre le formulaire T2030, T2033, T2151 ou tout autre formulaire nécessaire.
- Désignation de bénéficiaires supplémentaires - remplir la section E, *Directives spéciales*.
- Service de rééquilibrage - remplir et joindre le *Formulaire de rééquilibrage* (imprimé F46-7908).
- Tiers – S'il est prévu qu'une autre personne que le propriétaire ou copropriétaire de police aura le contrôle de la police ou exercera une autorité quelconque sur celle-ci, y compris un fondé de pouvoir ou un mandataire, nous devons obtenir des renseignements à son égard afin de vérifier son identité. Dans ce cas, veuillez fournir des précisions à la section F.
- Si le client investit dans la série Partenaire avec protection du patrimoine, il faut remplir une *Entente relative aux frais pour la série Partenaire* (imprimé F46-11047).

Polices non enregistrées - remplir les sections A, B, C, E, F et G (s'il y a lieu)

- Transfert électronique de fonds (TEF) – Remplir le formulaire *F17-8213 Transfert électronique de fonds – Autorisation de prélèvement unique en vue d'un paiement* et le joindre à la demande.
- Paiements supérieurs ou égaux à 100 000 \$ – Remplir le document *Détermination du statut de personne politiquement vulnérable (PPV)* (imprimé F17-8294) et le joindre à la demande.
- La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes exige que nous obtenions des renseignements précis sur les propriétaires de police et que nous vérifiions leur identité. Remplir les sections A(2) et B(1) au complet.
- En cas de corentiers - la prestation de décès est versée au bénéficiaire après le décès du dernier rentier.

Polices enregistrées - remplir les sections A, C, D, E, et G (s'il y a lieu)

- Transfert de sommes immobilisées dans des régimes de pension - il est obligatoire de remplir un formulaire Renonciation du conjoint pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Labrador.
- Les FRV administrés en vertu de la loi sur les pensions du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas admissibles.

Faire parvenir les documents dûment remplis à l'adresse qui suit :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Exploitation, Gestion du patrimoine
Bureau T424
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Télécopieur : 1-866-275-8080

En ce qui concerne le Québec, veuillez faire parvenir les documents dûment remplis à l'adresse suivante :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Exploitation, Gestion du patrimoine
1350 boulevard René-Lévesque O.
Bureau 1110
Montréal QC H3G 1T4
Télécopieur : 1-514-350-4740



Proposition visant un Contrat de fonds distincts avec protection du patrimoine

• Veuillez écrire lisiblement.

- Dans la présente proposition, les termes « **vous** », « **votre** » et « **vos** » se rapportent à la personne ou aux personnes qui détiendront le contrat et les termes « **nous** », « **notre** » et « **nos** » se rapportent à la La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« la Canada Vie »). Le terme *rentier* se rapporte la personne sur la tête de qui repose le contrat.
- Vous souhaitez souscrire une police de fonds distincts assortie d'une garantie de 75/100 (garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 100 %).

Numéro de client : _____

N° de référence ou de commande : _____

Numéro de police : _____
(à l'usage du siège social exclusivement)

Le proposant a-t-il donné l'autorisation d'effectuer des transactions en remplissant le formulaire à cet effet? ?
 Oui Non

Le proposant agit-il au nom d'un tiers intéressé à cette police?

Déterminez si une autre personne ou entité donnera des directives au(x) propriétaire(s) de police relativement à la souscription de ce contrat, au paiement des primes ou aux demandes de rachat OU si une personne autre que le ou les propriétaires de police signera la présente proposition au nom du proposant.

Oui - Dans l'affirmative, remplir la section F Détermination de tiers de la présente proposition. Non

Section A - Cette section doit être remplie

A1) Quel type de police désirez-vous? (ne choisir qu'une option)

S'il vous faut plus d'un type de police, veuillez remplir une proposition distincte pour chaque type. Vous ne pouvez présenter une demande d'adhésion que si le plus jeune rentier a au moins 80 ans, mais pas plus de 90 ans.

- Police non enregistrée
- Fonds de revenu de retraite (FRR)
- Fonds de revenu de retraite de conjoint (FRR de conjoint) - remplir la section D(1)
- Fonds de revenu viager (FRV)*
- Fonds de revenu viager restreint (FRVR)
- Fonds de revenu de retraite prescrit (FRRP)
- Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI)

*Non disponible lorsque les fonds sont administrés en vertu de la loi sur les pensions du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve-et-Labrador.

A2) Renseignements sur le propriétaire (demandeur) de police

Le propriétaire de police sera-t-il le rentier?

- Oui
- Non - Dans la négative, remplir la section B(3), Renseignements sur le rentier. S'il s'agit d'un contrat enregistré, le rentier doit être le propriétaire de police.

M. M^{me} Autre _____ Homme Femme

Adresse postale.

Nom du propriétaire de police ou du rentier (prénom, second prénom, nom de famille)

Numéro d'assurance sociale (NAS)

Adresse (numéro et nom de la rue, numéro d'appartement)

Date de naissance (jj/mmm/aaaa)

Si votre adresse postale est une case postale, une route rurale ou la poste restante, indiquez votre adresse résidentielle.

Ville Province Code postal

Numéro de téléphone

Adresse (numéro et nom de la rue, numéro d'appartement)

Ville Province Code postal

Section B - Remplir s'il s'agit d'une police non enregistrée

B1) Renseignements complémentaires sur le propriétaire de police

La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes exige que nous obtenions des renseignements complémentaires sur le propriétaire de police et que nous vérifiions son identité.

Si la proposition que vous soumettez ne comporte pas tous les renseignements requis, nous pouvons restreindre les transactions aux termes de votre police jusqu'à ce que vous fournissiez ces renseignements.

Dans quel but la police est-elle souscrite? (cochez deux choix au maximum)

- Épargne à court terme Planification successorale/protection du patrimoine Constitution d'un fonds de retraite
- Épargne à long terme Autre (précisez) _____

Quelle est la source des fonds?

Il faut répondre en précisant la provenance des fonds ou leur mode d'acquisition. Répondre « compte bancaire » ou « compte épargne » ne suffit pas.

- Revenus d'emploi Revenu du ménage – précisez la source _____ (p. ex. revenu du conjoint) Héritage
- Vente d'une propriété/d'une maison Cadeau Autre (fournissez une description détaillée) _____

B1) Renseignements complémentaires sur le propriétaire de police (suite)

Profession / titre du poste (indiquez la profession ou le titre du poste précédent si la personne ne travaille pas actuellement)

Nature des responsabilités _____

Employeur _____

Nature de l'entreprise de l'employeur _____

À noter : Si le propriétaire de police est sans emploi ou retraité, l'emploi antérieur du propriétaire de police, son ancien employeur et la nature des activités de cet employeur (s'il y a lieu) doivent être fournis.

Quel document utilisez-vous pour la vérification de votre identité?

(Il doit s'agir de l'original d'une pièce d'identité avec photo valide délivrée par une instance gouvernementale. La carte d'assurance-maladie peut ne pas être acceptée dans toutes les provinces à des fins d'identification.)

Permis de conduire canadien Passeport Autre (veuillez préciser) : _____

Numéro du document : _____

Lieu de délivrance? (ville, comté, province, pays) _____

Date de délivrance (jj/mmm/aaaa) _____ Date d'expiration (jj/mmm/aaaa) _____

Êtes-vous citoyen des États-Unis ou résident américain aux fins de l'impôt sur le revenu des États-Unis?

Oui - Dans l'affirmative, indiquez votre numéro d'identification fiscale (NIF): _____

Non

Êtes-vous un résident aux fins de l'impôt d'un pays ou d'une région autre que le Canada ou les États-Unis?

Oui - Dans l'affirmative, indiquez votre ou vos territoires de résidence aux fins de l'impôt : _____

Indiquez votre numéro d'identification fiscale (NIF): _____

Non

Si vous n'avez pas de NIF pour un territoire en particulier, veuillez en préciser la raison au moyen de l'un des choix suivants :

J'ai présenté une demande de NIF (ou en présenterai une), mais je n'ai pas encore reçu mon NIF. J'aviserai la Canada Vie dès que je l'aurai reçu.

Mon territoire de résidence aux fins de l'impôt n'émet pas de NIF à ses résidents

Autre raison : _____

La prime totale initiale versée aux termes de la présente proposition est-elle de 100 000 \$ ou plus?

Oui - Dans l'affirmative, joindre à la proposition le formulaire F17-8294 *Détermination du statut de personne politiquement vulnérable* dûment rempli.

Non

B2) Renseignements sur le copropriétaire (codemandeur) de police – police non enregistrée uniquement

Si la proposition est signée au Québec et que la case Copropriétaire de police avec droit de survie a été cochée, des propriétaires de police remplaçants (subrogés) doivent être désignés.

Adresse postale

Si votre adresse postale est une case postale, une route rurale ou la poste restante, indiquez votre adresse résidentielle

Un copropriétaire de police sera-t-il désigné?

Oui - Dans l'affirmative, fournir des détails ci-dessous.

Non

Le copropriétaire de police sera-t-il également corentier? (le corentier doit être l'époux, le conjoint uni civilement ou le conjoint de fait du propriétaire de police)

Oui **Non** Indiquez le mode de propriété ci-dessous :

Copropriétaire de police avec droit de survie (Au Québec – copropriétaire avec propriétaire remplaçant (subrogé) - Voir « **Là où les lois du Québec s'appliquent uniquement** » ci-dessous)

OU

Coproposant (propriétaires en commun)

M. M^{me} Autre _____ Homme Femme

Nom du copropriétaire de police (prénom, initiale du second prénom, nom de famille)

Adresse – Même adresse que celle du propriétaire de police ou adresse ci-dessous :

Adresse (numéro et nom de la rue, numéro d'appartement)

Ville

Province

Code postal

Adresse (numéro et nom de la rue, numéro d'appartement)

Ville

Province

Code postal

Profession / titre du poste (indiquez la profession ou le titre du poste précédent si la personne ne travaille pas actuellement)

Nature des responsabilités _____

Employeur _____

Nature de l'entreprise de l'employeur _____

À noter : Si le propriétaire de police est sans emploi ou retraité, l'emploi antérieur du propriétaire de police, son ancien employeur et la nature des activités de cet employeur (s'il y a lieu) doivent être fournis.

B2) Renseignements sur le copropriétaire (codemandeur) de police – police non enregistrée uniquement (suite)

Quel document utilisez-vous pour la vérification de votre identité?

(Il doit s'agir de l'original d'une pièce d'identité avec photo valide délivrée par une instance gouvernementale. La carte d'assurance-maladie peut ne pas être acceptée dans toutes les provinces à des fins d'identification.)

Permis de conduire canadien Passeport Autre (veuillez préciser) : _____

Numéro du document : _____ Lieu de délivrance? (ville, comté, province, pays) _____

Date de délivrance (jj/mmm/aaaa) _____ Date d'expiration (jj/mmm/aaaa) _____

Êtes-vous citoyen des États-Unis ou résident américain aux fins de l'impôt sur le revenu des États-Unis?

Oui - Dans l'**affirmative**, indiquez votre numéro d'identification fiscale (NIF): _____

Non

Êtes-vous un résident aux fins de l'impôt d'un pays ou d'une région autre que le Canada ou les États-Unis?

Oui - Dans l'**affirmative**, indiquez votre ou vos territoires de résidence aux fins de l'impôt : _____

Indiquez votre numéro d'identification fiscale (NIF): _____

Non

Si vous n'avez pas de NIF pour un territoire en particulier, veuillez en préciser la raison au moyen de l'un des choix suivants :

J'ai présenté une demande de NIF (ou en présenterai une), mais je n'ai pas encore reçu mon NIF. J'aviserai la Canada Vie dès que je l'aurai reçu.

Mon territoire de résidence aux fins de l'impôt n'émet pas de NIF à ses résidents

Autre raison : _____

Si les propriétaires de police ont sélectionné « copropriétaire de police avec propriétaire subrogé » ci-dessus, remplir la partie qui suit :

Je, _____ le propriétaire de police, désigne par les présentes le copropriétaire de police _____ en tant que propriétaire de police subrogé.

Je, _____ le copropriétaire de police, désigne par les présentes le propriétaire de police _____ en tant que propriétaire de police subrogé.

Là où les lois du Québec s'appliquent uniquement

B3) Renseignements sur le rentier (s'il n'est pas le propriétaire de la police) – police non enregistrée uniquement

M. M^{me} Autre _____ Homme Femme

Nom du rentier (prénom, initiale du second prénom, nom de famille) _____ Lien avec le propriétaire de la police _____

Date de naissance (jj/mmm/aaaa) _____ Numéro d'assurance sociale _____

Section C - Cette section doit être remplie (sauf indication contraire)

G1) Renseignements sur le bénéficiaire

La personne désignée ici recevra une prestation de décès après le décès de tous les rentiers.

En l'absence d'un bénéficiaire désigné, la prestation de décès sera versée à votre succession ou conformément à toute législation applicable.

Si vous désignez un bénéficiaire à titre irrévocable, vos droits de propriété sont alors restreints (vous NE POUVEZ PAS effectuer un changement de bénéficiaire ni d'autres modifications de police sans le consentement écrit du bénéficiaire irrévocable).

Si vous désirez désigner plus d'un bénéficiaire, vous pouvez le faire à la section E, *Directives spéciales*.

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires, cependant ce sont les lois applicables qui détermineront qui peut recevoir toute prestation de décès. Dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du **Québec**, la désignation de bénéficiaire est automatiquement révoquée à moins d'indication contraire de votre part. Le propriétaire de police peut modifier la désignation de bénéficiaire révoquée en tout temps. **Si vous êtes un résident du Québec** et que vous désignez votre époux ou conjoint uni civilement à titre de bénéficiaire, cette désignation sera irrévocable à moins que vous n'indiquiez qu'elle est révoquée.

Votre ou vos bénéficiaires en premier ordre

Sauf indication contraire dans la loi, si un bénéficiaire décède avant le dernier rentier, ses droits reviennent aux bénéficiaires en premier ordre survivants en parts égales. S'il n'y a aucun bénéficiaire en premier ordre survivant, la prestation de décès sera versée aux bénéficiaires subsidiaires. Si aucune désignation de bénéficiaire subsidiaire n'a été effectuée ou s'il n'y a pas de bénéficiaire subsidiaire survivant, la prestation de décès sera versée à votre succession. Là où les lois du Québec s'appliquent, le résultat peut ne pas être le même lorsque des cobénéficiaires sont nommés et que des pourcentages différents sont attribués à chacun. Veuillez consulter votre conseiller juridique à cet égard.

Nom (prénom, second prénom, nom de famille)	Lien avec le rentier (au Québec, lien avec le propriétaire de police)	Révocable? (cochez une case)	Pourcentage attribué (%)
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	%
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	%
			Total 100%

FRR SEULEMENT – Si j'ai désigné mon époux, conjoint uni civilement ou conjoint de fait comme unique bénéficiaire en premier ordre, je choisis que la prestation soit versée comme suit à mon décès :

Versement forfaitaire

Rentier successeur (poursuite des versements périodiques)

Si aucun choix n'est effectué, la prestation de décès sera versée en une somme forfaitaire.

Vos bénéficiaires subsidiaires

Un bénéficiaire subsidiaire ne touche aucune prestation si un bénéficiaire en premier ordre est vivant au décès du dernier rentier. Là où les lois du Québec s'appliquent, la conclusion peut ne pas être la même. Veuillez consulter votre conseiller juridique à cet égard.

Nom (prénom, second prénom, nom de famille)	Lien avec le rentier (au Québec, lien avec le propriétaire de police)	Révocable? (cochez une case)	Pourcentage attribué (%)
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	%
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	%
			Total 100%

Nomination d'un fiduciaire pour un bénéficiaire

Pour toutes les provinces et tous les territoires sauf le Québec :

Si des enfants mineurs sont désignés à titre de bénéficiaires, un fiduciaire doit être nommé pour recevoir les sommes en leur nom.

D2) Versements de revenu (rachats de revenu planifiés) (suite)

Le pourcentage indiqué correspondra au montant total de la retenue à la source sur votre versement (montant devant être supérieur à la retenue d'impôt à la source minimale exigée). Indiquez le nom de l'établissement financier et les renseignements sur le compte dans lequel le montant ci-dessus doit être déposé et joignez un chèque personnel portant la mention « nul ».

Vous nous donnez l'instruction de déposer le montant demandé dans le compte précité de l'établissement financier mentionné ci-dessus. Vous convenez de rembourser à la Canada Vie tout montant versé par celle-ci auquel vous n'auriez pas droit en donnant ordre à l'établissement financier de reverser ce montant à la Canada Vie.

Fréquence – cochez une seule case Toutes les deux semaines Mensuelle

Deux fois par mois (le 15 et le dernier jour du mois) Tous les deux mois Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Vouslez-vous que des impôts supplémentaires soient retenus sur vos versements de revenu?

Oui Non

Dans l'**affirmative**, veuillez préciser le pourcentage des impôts totaux à retenir à la source (sous réserve de la législation applicable).

Fédéral : _____%

Provincial : _____% (l'impôt provincial ne s'applique qu'au Québec)

(Si aucune case n'est cochée, l'option par défaut sera « Non »)

Nom du titulaire du compte (en caractères d'imprimerie) :

_____ S'il s'agit d'un compte conjoint, nom de l'autre titulaire du compte (en caractères d'imprimerie) :

Section E - Directives spéciales

E1) Ajouter toute information complémentaire dans la présente section

Section F - Si un tiers intervient aux termes du présent contrat, veuillez remplir la présente section.

F1) Détermination de tiers (police non enregistrée uniquement)

Est-ce qu'une autre personne ou entité donnera des directives au(x) propriétaire(s) de police relativement à la souscription du contrat, au paiement des primes, aux demandes de rachat ou à la réception des versements? Ou est-ce qu'une personne autre que le ou les propriétaires de police signera la proposition au nom du propriétaire de police? Si l'espace ne suffit pas, prière d'utiliser des formulaires supplémentaires.

Oui - Dans l'**affirmative**, indiquer ci-dessous le type de tiers. **Non**

Si un tiers signe la proposition au nom du propriétaire de police, le tiers signataire doit être identifié par un document valide, délivré par une instance gouvernementale.

Titulaire d'une procuration ou mandataire Cotisant Liquidateur ou exécuteur Créancier gagiste/hypothécaire

Signataire autorisé Autre _____

M. M^{me} Autre _____ Homme Femme

_____ Lien avec le propriétaire de la police

_____ Date de naissance (jj/mmm/aaaa)

À noter : Si le tiers est sans emploi ou retraité et ne touche aucun revenu d'emploi, des renseignements supplémentaires concernant l'emploi et l'employeur précédents du tiers ainsi que la nature des activités de cet employeur (s'il y a lieu) doivent être fournis dans l'espace ci-dessous. Si le tiers acquitte les primes de la police, il faut également préciser la provenance des fonds qui sont versés..

Quel document utilisez-vous pour la vérification de votre identité?

(Il doit s'agir de l'original d'une pièce d'identité avec photo valide délivrée par une instance gouvernementale. La carte d'assurance-maladie peut ne pas être acceptée dans toutes les provinces à des fins d'identification.)

Permis de conduire canadien Passeport Autre (veuillez préciser) : _____

G1) Consentement et signature

En apposant votre signature ci-dessous, vous reconnaissez et convenez de ce qui suit :

- Vous avez lu la présente proposition et la section « Collecte et utilisation de vos renseignements personnels » ci-dessous. Vous confirmez que les déclarations faites dans la proposition sont complètes et exactes.
- Tous les rentiers consentent à la rente proposée sur leur tête.
- La présente proposition et les dispositions de la police englobent toutes les conditions de votre contrat. Vous acceptez les conditions énoncées et toute modification pouvant être apportée au contrat.
- Il est entendu que le contrat que vous avez reçu n'entrera en vigueur que lorsque la présente proposition aura été acceptée par la Canada Vie et que la prime aura été reçue à son bureau administratif.
- Vous confirmez que le rentier et/ou le corentier sont résidents du Canada aux fins de l'impôt sur le revenu.
- Pour les polices enregistrées (FRR, FRR de conjoint, FRV, FRVR, FRRP et FRRI) uniquement, vous demandez à ce que la Canada Vie présente une demande d'enregistrement du contrat à titre de fonds enregistré de revenu de retraite en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation provinciale ou territoriale applicable.
- Si la police vise un FRV, un FRVR, un FRRP ou un FRRI, vous consentez à ce qu'elle soit l'objet d'un avenant comportant les dispositions supplémentaires requises par les lois sur les pensions pertinentes.
- Il est entendu que le conseiller n'est pas autorisé à placer la Canada Vie dans des situations comportant quelque risque ou obligation que ce soit.
- Vous consentez à ce que nous obtenions des renseignements auprès de toute organisation, s'il y a lieu, afin de trouver tout propriétaire de police, tout rentier ou tout bénéficiaire ou de déterminer si un rentier est vivant. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir une preuve satisfaisante, nous nous réservons le droit de suspendre les versements jusqu'à ce nous recevions une telle preuve.

Collecte et utilisation de vos renseignements personnels

- Vous convenez que lorsque vous demandez tout produit ou service, la Canada Vie établit et met à jour un dossier confidentiel contenant des renseignements personnels à votre sujet. Vous consentez à ce que la Canada Vie recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels. Il est entendu que nous devons obtenir ces renseignements pour traiter la présente proposition et, si elle est approuvée, pour établir votre contrat et en assurer l'administration et le service, pour vous conseiller quant aux produits et services offerts par la Canada Vie, ses filiales, ses sociétés affiliées et ses partenaires stratégiques, pour vous aider à planifier votre sécurité financière, pour analyser et traiter les demandes de règlement, pour verser les prestations aux termes du contrat, pour créer et mettre à jour les dossiers et pour accomplir toute autre tâche connexe.
- Votre dossier est conservé dans les bureaux de la Canada Vie ou dans les locaux d'un tiers agissant au nom de la Canada Vie. L'accès aux renseignements personnels figurant au dossier est limité aux membres du personnel de la Canada Vie, aux personnes autorisées par celle-ci qui ont besoin de ces informations pour s'acquitter de leurs tâches et aux personnes à qui vous avez accordé un droit d'accès. Dans la mesure où des renseignements personnels peuvent être recueillis, utilisés ou divulgués au Canada ou ailleurs, l'accès peut être autorisé en vertu des lois du Canada ou d'ailleurs, selon le cas.

- Vous avez le droit d'examiner et de rectifier les renseignements contenus dans votre dossier. Vous pouvez en faire la demande par écrit à :
Ombudsman
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
- Sous réserve des restrictions juridiques ou contractuelles, vous pouvez révoquer votre consentement en tout temps en faisant parvenir un avis en ce sens à notre siège social ou à nos bureaux administratifs. Vous convenez que le fait de ne pas accorder votre consentement pourrait entraîner le refus de votre proposition.
- Vous autorisez l'utilisation de votre numéro d'assurance sociale, numéro d'entreprise aux fins de l'impôt sur le revenu des sociétés ou autres numéros d'identification aux fins de déclarations fiscales, d'identification et de tenue de dossiers.

Accusé de réception de la notice explicative et du contrat

Vous convenez de ce qui suit :

- Vous avez reçu le contrat de fonds distincts avec protection du patrimoine de la Canada Vie applicable;
- Tout montant affecté à un fonds distinct, à l'exception du montant des garanties applicables à l'échéance et à la prestation de décès, n'est pas garanti, et des frais seront déduits des fonds distincts, comme il est décrit dans la notice explicative et dans la police;
- Le conseiller en sécurité financière a discuté avec vous du contenu de la notice explicative en vigueur et vous l'a expliqué, y compris l'*Aperçu du fonds*;

En signant ci-dessous, vous reconnaissez avoir décidé d'accéder à la notice explicative en format électronique en suivant le lien www.canadavie.com/noticesexplicatives ou avoir reçu un exemplaire de la Notice explicative sur les polices de fonds distincts avec protection du patrimoine de la Canada Vie.

En cochant cette case, vous confirmez que vous et/ou les membres admissibles de votre famille détenez d'autres polices de placement de la Canada Vie qui pourraient être regroupés, maintenant ou ultérieurement, afin d'être admissibles aux taux inférieurs d'une série destinée aux clients à valeur nette élevée. Remplissez le *Formulaire relatif aux actifs admissibles du ménage* (F46-8459) et le joindre à la présente proposition.

En cochant cette case, vous convenez du choix *BonjourLaVie^{MC}* et vous nous demandez d'établir la police en tant que composante d'un programme de revenu de retraite *BonjourLaVie^{MC}*.

Signature du rentier	Fait à	(ville/province)	Date	(jj/mmm/aaaa)
Signature du témoin	Fait à	(ville/province)	Date	(jj/mmm/aaaa)
Signature du propriétaire de police (s'il ne s'agit pas du rentier)	Fait à	(ville/province)	Date	(jj/mmm/aaaa)
Signature du témoin	Fait à	(ville/province)	Date	(jj/mmm/aaaa)
Signature du copropriétaire de police (corentier), s'il y a lieu	Fait à	(ville/province)	Date	(jj/mmm/aaaa)
Signature du témoin	Fait à	(ville/province)	Date	(jj/mmm/aaaa)

Attestation du conseiller

La présente section doit être remplie et signée par le conseiller.

En apposant votre signature ci-dessous, vous atteste ce qui suit :

Attestation de l'identité

Je certifie que l'identité du propriétaire de police et du copropriétaire de police (le cas échéant) a bien été vérifiée au moyen de son permis de conduire, de son passeport ou de tout autre document avec photo délivré par le gouvernement canadien précisé dans les sections 1 et 2, conformément à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Bénéficiaires irrévocables

Si le propriétaire de police a nommé un ou des bénéficiaires irrévocables, vous atteste ce qui suit :

- Vous avez pleinement expliqué au(x) propriétaire(s) de police la nature et la portée d'une désignation de bénéficiaire irrévocable;
- le bénéficiaire n'était pas présent au moment où vous avez donné l'explication au(x) propriétaire(x) de police;
- le propriétaire de police a indiqué avoir été avisé de la nature irrévocable de la désignation de bénéficiaire faite par lui;
- Au Québec : Vous avez bien expliqué au propriétaire de police que s'il a désigné son époux ou conjoint uni civilement à titre de bénéficiaire, la désignation est automatiquement irrévocable à moins qu'il ne coche la case Révocable.

Proposition complète

Vous atteste que le contenu de la présente proposition est, à votre connaissance, complet et exact.

Vous confirmez que la proposition a été signée dans la province indiquée à la section G(1) *Consentement et signatures*.

Divulgence concernant la rémunération et tout conflit d'intérêts

Vous confirmez avoir fourni au propriétaire de police l'information suivante par écrit :

- Le nom de la ou des compagnies que vous représentez.
- Le fait que vous touchez une rémunération (comme des commissions ou un salaire) pour la vente de produits d'assurance-vie et d'assurance maladie.
- Le fait que vous pouvez recevoir une rémunération additionnelle sous la forme de bonis, d'une participation à des conférences ou de toute autre mesure d'encouragement à la vente.
- Des précisions quant à tout conflit d'intérêts réel ou potentiel vous concernant dans le cadre de la présente transaction.

Délivrance de la notice explicative et discussion à son sujet

Vous confirmez ce qui suit :

- Vous avez discuté avec le ou les propriétaires de la police du contenu de la notice explicative, y compris l'Aperçu du fonds, et le leur avez expliqué; et
- un exemplaire papier de la notice explicative a été remis avant la signature de la proposition, à moins que le ou les propriétaires de police aient décidé d'accéder à la notice explicative en format électronique.

Regroupement des actifs du ménage

Vous avez déterminé si le client est actuellement admissible ou a le potentiel de devenir admissible à la série pour clients à valeur nette élevée et, dans l'affirmative, lui avez fait remplir le *Formulaire relatif aux actifs admissibles du ménage* (F46-8459).

Proposition FundSERV

Cochez cette case si la proposition doit être traitée en ayant recours à FundSERV.

Je ne peux l'affirmer avec certitude, mais j'ai des motifs raisonnables de soupçonner l'existence d'un tiers. (Décrivez ci-dessous en quoi consistent ces motifs)

Nom du conseiller (en caractères d'imprimerie)	Numéro de téléphone du conseiller
Numéro du conseiller	AGD ou bureau (le cas échéant)

Signature du conseiller en sécurité financière

Date (jj/mmm/aaaa)

*Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

Protection du patrimoine de la Canada Vie - tableau des codes de fonds

En novembre 2019



Police avec garantie
de 75/100

Fonds de répartition de l'actif	
Répartition prudent (GSP)	CAN743
Répartition modéré (GSP)	CAN744
Répartition équilibré (GSP)	CAN745
Fonds de revenu basés sur la répartition de l'actif	
Axé sur le revenu (GSP)	CAN748
Croissance du revenu (GSP)	CAN749
Croissance du revenu Plus (GSP)	CAN750
Fonds de liquidités et équivalents	
Marché monétaire (Portico)	CAN701
Fonds du marché monétaire pour le rééquilibrage (Portico)	CAN774
Fonds de constitution de rente	CAN998
Fonds à revenu fixe	
Obligations de base (Portico)	CAN787
Obligations tactique (Portico)	CAN10712
Revenu fixe diversifié (GSP)	CAN10721
Fonds équilibrés	
Revenu mensuel (GLC)	CAN782
Revenu (Mackenzie)	CAN773
Revenu stratégique (Mackenzie)	CAN771
Équilibré toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)	CAN772
Équilibré (TD Greystone)	CAN767
Équilibré (Invesco)	CAN712
Équilibré (Beutel Goodman)	CAN10706
Équilibré canadien Ivy (Mackenzie)	CAN10717
Diversifié (GLC)	CAN10720
ObligAction (GLC)	CAN10722

Série Partenaire avec protection du patrimoine de la Canada Vie - tableau des codes de fonds

En novembre 2019

Police avec garantie
de 75/100

Fonds de répartition de l'actif	
Répartition prudent (GSP)	CAN2743
Répartition modéré (GSP)	CAN2744
Répartition équilibré (GSP)	CAN2745
Fonds de revenu basés sur la répartition de l'actif	
Axé sur le revenu (GSP)	CAN2748
Croissance du revenu (GSP)	CAN2749
Croissance du revenu Plus (GSP)	CAN2750
Fonds de liquidités et équivalents	
Marché monétaire (Portico)	CAN2701
Fonds du marché monétaire pour le rééquilibrage (Portico)	CAN2774
Fonds de constitution de rente	CAN2996
Fonds à revenu fixe	
Obligations de base (Portico)	CAN2787
Obligations tactique (Portico)	CAN12712
Revenu fixe diversifié (GSP)	CAN12721
Fonds équilibrés	
Revenu mensuel (GLC)	CAN2782
Revenu (Mackenzie)	CAN2773
Revenu stratégique (Mackenzie)	CAN2771
Équilibré (TD Greystone)	CAN2767
Équilibré (Invesco)	CAN2712
Équilibré (Beutel Goodman)	CAN12706
Équilibré canadien Ivy (Mackenzie)	CAN12717
Diversifié (GLC)	CAN12720
ObligAction (GLC)	CAN12722

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Siège social

330 avenue University,
Toronto, Ontario, Canada, M5G 1R8

Bureau administratif

255 avenue Dufferin
London, Ontario, Canada, N6A 4K1

Bureau administratif du Québec

1350 boulevard Réne-Lévesque Ouest
Montréal, Québec, Canada, H3G 1T4



Rendez-vous au **canadavie.com**

  **@CanadaVie**  **@canada_vie**  **@CanadaLifeCo**

Numéro de téléphone sans frais : **1-888-252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

BonjourLaVie est une marque de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie utilisée avec permission par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F46-10587 – 11/19